# MERLEVENEZ




*Bulletin Municipal*
*n° 91*
*Mai 2013*

**Fresque de la Maison des Jeunes réalisée par Isabelle Cayeux**

# Sommaire




**DÉPÔT LÉGAL** : 2eme trimestre 2013
**TIRAGE** : 1400 exemplaires

**RÉDACTION** : Mairie de Merlevenez
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** :
Fortuné LE CALVÉ

**CONCEPTION - IMPRESSION** :
HLB Edition Languidic
Tél. 02 97 65 83 70  Fax 02 97 65 20 90


# Infos Pratiques

## MAIRIE

Tél. 02 97 65 75 08 - Fax 02 97 65 65 55
E-Mail : mairiemerlevenez@wanadoo.fr
Heures d'ouverture :

| | |
|---|---|
| du lundi au vendredi : | 8h30 - 12h00 |
| | 14h00 - 17h30 |
| le mercredi : | 8h30 - 12h00 |
| le samedi : | 8h30 - 12h00 |

## DÉCHETTERIE

Tél. 02 97 65 61 13

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45 et
Samedi 9H00 à 11h45 et 13h30 à 17h15
Jour de fermeture hebdomadaire, le jeudi.

## BIBLIOTHÈQUE SALLE PAUL GAUGUIN

Heures d'ouverture :

Mercredi : 10h00 à 11h30 et 15h00 à 16h00
Vendredi : 16h30 à 19h00
Samedi : 10h30 à 12h00
Vous pouvez emprunter 4 livres par personne pendant 3 semaines pour 10 euros par famille et par an.

## PERMANENCES

**Permanences du Maire et des Adjoints**
sur rendez-vous au 02.97.65.75.08

**L'assistante sociale** : Mme Marie BOUCHER tient ses permanences en mairie sur rendez-vous au 02.97.69.54.49.

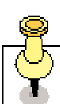
**Permanence du Conciliateur de Justice**
Monsieur Gérard LE GARFF, conciliateur de Justice, tient une permanence tous les 3ème mardis de chaque mois à la mairie de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous au 02.97.65.75.08.

**Horaires d'ouverture des centres multimédia**
A Plouhinec, Cyber-base – rue Poul Huem
Tél : 02.97.85.82.71

Permanences
Mercredi 9h30 à 12h30 / 14h00 à 18h45
Vendredi 16h00 à 18h00
Samedi 9h30 à 12h30

A Kervignac,
Cyber-base – Le Pré Carré, rue du Stade
Tél. : 02.97.65.76.56

Permanences
Mardi 9h00 à 12h00 / 16h00 à 18h30
Mercredi 9h30 à 12h30 / 14h00 à 18h30
Vendredi 16h00 à 18h30
Samedi 9h30 à 12h30 / 14h00 à 17h30



# Le Mot du Maire

Le conseil municipal s'est réuni le 11 avril dernier et a voté le budget 2013 avec 2 programmes d'investissement importants :

1. Les travaux d'aménagement de la rue du Pont-Glaz et du chemin des Prés de Locohin avec effacement des réseaux représentent l'investissement le plus important avec un crédit inscrit de 467 515€ (et 63 000€ de subvention du Conseil Général). Ces travaux sont programmés en septembre prochain pour une durée de 2 mois.

2. La construction des vestiaires de l'ESM (football) pour un montant de 400 000€ avec 2 subventions attendues (40 000€ du Conseil Général et 10 000€ de la fédération français de football). La programmation des travaux est respectée. Le bâtiment sera opérationnel à la rentrée de septembre.

Il a été demandé à la commission des travaux de réfléchir sur les améliorations à apporter aux différents bâtiments communaux pour réduire les coûts d'énergie qui ne cessent d'augmenter. Une demande de subvention sera déposée auprès des services du conseil général.

Le centre de loisirs a ouvert ses portes le 4 septembre 2012. Nous enregistrons un bon taux de fréquentation le mercredi avec une moyenne de 30 enfants/jour. Par contre, les petites vacances attirent moins avec une moyenne de 18 enfants/jour. Bien entendu, au terme d'une année, nous ferons le bilan de ce nouveau service public mis en place et procéderons à des ajustements si nécessaire. Je peux déjà annoncer que le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'été du 5 juillet au 2 août inclus ainsi que la semaine qui précédera la rentrée scolaire, soit du 26 au 30 août.

En concertation avec les équipes enseignantes et les associations de parents d'élèves, il a été décidé de reporter l'application de la réforme sur les rythmes scolaires à la rentrée scolaire de 2014-2015. Préalablement, il faudra répondre à bien des interrogations : qui encadrera ? Où ? L'ALSH n'a pas été conçu pour accueillir 420 enfants, mais 120 ! Combien d'enfants y participeront puisque les activités proposées ne seront pas obligatoires ? Quel en sera le coût ? Quelle incidence sur le budget communal ?
Les modalités de cette réforme sont confuses à ce jour. Il semble judicieux d'attendre pour que la mise en place soit faite sereinement et non dans la précipitation.

Une nouvelle fresque vient d'être réalisée par Mme Cayeux. Elle agrémente et personnalise la maison des jeunes. Il s'agit d'une énorme vague, en forme de rouleau qui symbolise : le mouvement, l'élan mais aussi l'aventure vers d'autres horizons... Je vous invite à venir la voir de près. Vous y découvrirez quelques éléments discrètement placés.

Le PLU en cours d'élaboration depuis le 24 novembre 2008, verra-t-il le jour ? J'ose le croire puisque l'enquête publique pourrait avoir lieu en septembre 2013 avec une approbation par le conseil municipal en décembre 2013. Mais, je reste très prudent tant ce dossier fait l'objet de rebondissements multiples.

La redevance incitative porte ses fruits. 20% des bacs verts (ordures ménagères) sont déposés chaque semaine (soit 1 ménage sur 5). Depuis le 1er janvier 2013, nous avons enregistré une diminution de 48% du poids de ces bacs. En contre partie, le poids de la poubelle jaune a augmenté de 24%, en raison d'un meilleur tri, le compostage a tendance à se généraliser et beaucoup achètent différemment (moins d'emballages). Je remercie tout particulièrement mes concitoyens de Merlevenez mais aussi tous les habitants des communes de la CCBBO pour leur civisme.
Les chiffres sont parlants et têtus, n'en déplaise aux farouches opposants.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et un bel été.

Le Maire,
Fortuné LE CALVÉ

# CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2012

L'an deux mil douze, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de MERLEVENEZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Fortuné LE CALVÉ, Maire.

Date de convocation : 11 décembre 2012.

PRÉSENTS : M. LE CALVÉ F., Mme PARÉ M., MM. CORLAY J. MM., LE LEVÉ Ph., LE GOFF Cl., LE LEUCH J.L., LE BLIMEAU D., GAUTIER Yves, JAFFRE Cl., Mmes BOULAIS Ch. ; M. LE SAUSSE M., Mmes PONGERARD M. Fr., CORLAY I. ; MM. LE BORGNE E., JUSTOM Ph., MM. TIBULLE L., et LE PADELLEC P.

ABSENTS REPRESENTÉS :
Bruno LE BOSSER a donné pouvoir à Fortuné LE CALVÉ
LE SERREC Ph. A donné pouvoir à Jean-Luc LE LEUCH
Nathalie LE LABOUSSE a donné pouvoir à Christine BOULAIS
Mme LE HUEC M.A a donné pouvoir à Jean-Michel CORLAY

ABSENTE EXCUSÉE : Marie-Hélène LE CORRE

Isabelle CORLAY a été élue secrétaire de séance

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté.

## BILAN DE FREQUENTATION DE L'ALSH

L'accueil de loisir sans hébergement (ALSH), dénommé "ti al laboused" a ouvert ses portes le 4 septembre 2012. Il abrite les activités de la garderie périscolaire et du centre de loisir.
La garderie ouvre ses portes à 7h ¼ pour les fermer à 19h, les jours scolaires. Le nombre maximum d'enfants enregistré a été de 88 aussi bien le matin que le soir.
Le centre de loisir accueille en moyenne 31 enfants le mercredi et 24 pendant les vacances de la Toussaint.
Ces chiffres sont satisfaisants. Ils reflètent l'attente des familles.

## CONSTRUCTION DES VESTIAIRES : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LE MAPA

Un appel à concurrence est paru dans la rubrique "annonces légales" des journaux Ouest-France et le Télégramme pour la construction des vestiaires le 17 octobre 2012.
La commission chargée de l'ouverture des plis s'est réunie le 15 novembre 2012, puis le 27 novembre 2012 pour l'analyse des offres établie par Serge BRUCHEC, l'architecte.
Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des résultats qui prennent en compte le prix (60%) et la valeur technique (40%), délibère et à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

1)-retient les entreprises suivantes :

| Lots | | | € HT |
|---|---|---|---|
| 1 | VRD aménagements extérieurs | LE CALVE H. | 21 810,13 |
| 2 | Gros œuvre | GARNIEL | 70 423,58 |
| 3 | Charpente bois bardage | LE GALLO | 22 397,36 |
| 4 | Couverture étanchéité | LAHOUEL | 22 180,58 |
| 5 | Menuiserie extérieure fermetures | REALU | 12 204,00 |
| 6 | Menuiseries bois | BEVAN | 13 768,60 |
| 7 | Cloisons sèches isolation | LE MOULLIEC | 21 552,49 |
| 8 | Revêtements de sol faïences | NICOL | 23 884,46 |
| 9 | Peinture | BAT | 4 550,00 |
| 10 | Plomberie sanitaire chauffage | CCI | 76 852,58 |
| 11 | Electricité - courants faibles | LORELEC | 14 730,58 |
| | | | **304 354,36** |

2)-Autorise M. le Maire à signer le marché.

## PARTICIPATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT AU BUDGET COMMUNAL

L'entretien du réseau collectif d'assainissement et les nouveaux branchements sont faits par les services techniques communaux et la facturation par le secrétariat de la mairie. Le budget assainissement qui est autonome doit en tenir compte. Le traitement des agents communaux suivants serviront de base de calcul :
Brigitte LAMOUREC (20%)
Michel LE STRAT (100%)
Laurent LE MOING (50%)

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés accepte cette proposition.

## ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE PLOUAY AU SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT ET MODIFICATION DES STATUTS

Par délibération en date du 18 septembre 2012, la communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet a sollicité son entrée dans le syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du Pays de Lorient (SCOT).

Cette communauté regroupe 6 communes : Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan, Plouay et Quistinic et compte 12 734 habitants au 1er janvier 2009.

Cette adhésion entraîne notamment l'élargissement du périmètre actuel du SCOT aux communes ci-dessus désignées et la modification des statuts du syndicat mixte.

Conformément à l'article L 5211-18 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés se prononce :

✔ pour l'adhésion de la communauté de communes de la région de Plouay au syndicat mixte pour le SCOT

✔ approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte pour le SCOT




## ADHESION AU SATESE

Le conseil général du Morbihan propose un service d'appui technique à l'exploitation et au suivi des eaux, (SATESE) qui travaille pour l'agence de l'eau.

L'objet est double :

1)-valider l'auto-surveillance des appareils, installés à la station de lagunage, qui doivent prendre en compte les obligations réglementaires qui incombent aux maîtres d'ouvrage

2)-apporter une assistance technique en parallèle à l'exploitant. Le SATESE passe 2 à 3 fois par an. Il a l'obligation de former et d'informer, au cours d'une journée, le maitre d'ouvrage et l'exploitant sur la réglementation, les avancées technologiques.
Le coût est de 450€ht/an pour la commune de Merlevenez.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés accepte cette proposition et autorise M. le Maire à signer la convention avec le conseil général du Morbihan.

## REORGANISATION DE LA MARPA

La MARPA, propriété du CCAS et gérée par le CCAS, a ouvert ses portes le 24 décembre 1992. Nous sommes rendu compte que nous devions revoir en totalité le fonctionnement de la MARPA. En effet, les résidents qui entraient, en moyenne à 74 ans, il y a 20 ans, viennent aujourd'hui à 84 ans. La réglementation est de plus en plus contraignante et les documents administratifs à produire sont plus denses et surtout plus complexes. Nous ne pouvons plus demander à la maîtresse de maison de faire la cuisine, les courses, gérer une équipe et faire face en plus à de nouvelles contraintes et responsabilités.

Marie-Annie KERBELLEC, la maîtresse de maison est la mémoire vive de la MARPA car elle y travaille depuis son ouverture. Nous profitons de son départ en retraite prochainement pour réorganiser la MARPA. Le CCAS a décidé de créer un poste de responsable. Le recrutement est en cours et la personne retenue prendra ses fonctions au 1er mars prochain.

Par ailleurs, les membres du CCAS mènent une réflexion sur l'agrandissement de cet établissement qui passerait de 18 à 24 logements, le conseil général a donné son accord. Le budget serait plus confortable pour le gestionnaire mais aussi pour les résidents qui bénéficieraient de meilleures prestations.

## LOTISSEMENT COMMUNAL

Le terrain cadastré ZN 149, d'une contenance d'1ha73, à proximité de la fontaine Maria, a été acheté pour y réaliser un lotissement communal. Cependant, les services de la DDTM (ex-services de l'équipement) et ceux des bâtiments de France nous ont obligés à recourir à un cabinet en urbanisme pour établir un schéma directeur qui allait au-delà de la parcelle communale. Une consultation a été faite auprès de 5 cabinets sur proposition de la DDTM. Le cabinet TEM retenu a suivi les directives données. Lors des réunions de concertation avec les services demandeurs, rien ne leur convenait sans qu'ils puissent pour autant dire ce qu'il fallait faire. La programmation prévoyait que cette étude devait être terminée en janvier 2012. Après de nombreux échanges et rencontres, M. le Maire vient d'obtenir péniblement et laborieusement un tracé succinct de la voirie.

M. le Maire déplore le comportement de certains fonctionnaires, imbus d'eux-mêmes qui empêchent le déroulement normal de l'instruction d'un permis d'aménager avec toutes les conséquences sur la vie locale et sur celle des entreprises qui pour beaucoup peinent à remplir leur carnet de commandes.



## AMENAGEMENT DU CHEMIN DES PRES DE LOCOHIN ET DE LA RUE DU PONT-GLAZ

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés autorise M. le Maire à lancer un MAPA (marché à procédure adaptée) pour l'aménagement du chemin des Prés de Locohin et de la rue du Pont-Glaz. Ces voies seront totalement aménagées en 2013 avec la création d'un trottoir sur un côté. Les réseaux aériens seront mis en souterrain et l'éclairage public installé. L'estimation des travaux est de 304 000€ ht à laquelle il convient d'ajouter les honoraires de la maîtrise d'œuvre, le coût de l'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public.

## LOTISSEMENT PRIVE "RUE GLENMOR"

Les 14 co-lotis du lotissement, dénommé rue Glenmor, rencontrent de nombreuses difficultés. En effet, toutes les maisons sont construites et habitées. Or, les travaux de finition de la voirie, les trottoirs et l'éclairage public se font attendre depuis environ…3 ans. M. le Maire et les services administratifs ne se désintéressent pas du problème puisqu'ils sont intervenus environ 60 fois auprès du lotisseur, du financeur, de la banque, des co-lotis, de la compagnie d'assurance de la commune…

Pour chaque lotissement et dans l'attente de la construction des maisons, la voirie du lotissement est provisoire. Le financeur a consigné la somme de 35 342 €, correspondant aux travaux de finition.

Or, la banque dit ne plus avoir trace de cette somme. M. le Maire précise que le conseil municipal a décidé de confier ce dossier à un avocat.

# CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2013

L'an deux mil treize, le vingt-six mars, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de MERLEVENEZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Fortuné LE CALVÉ, le Maire.

Date de convocation : 14 mars 2013

PRÉSENTS : LE CALVÉ F., PARÉ M., LE LEVÉ Ph., LE LEUCH J.L., LE BLIMEAU D., GAUTIER Y., JAFFRE Cl., LE CORRE M.H., BOULAIS Ch., LE SAUSSE M., CORLAY I., JUSTOM Ph., LE SERREC Ph., LE LABOUSSE N., TIBULLE L., LE PADELLEC P., LE HUEC M.A.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Jean-Michel CORLAY a donné pouvoir à Martine PARÉ
Bruno LE BOSSER a donné pouvoir à Fortuné LE CALVE
Claude LE GOFF a donné pouvoir à Philippe LE SERREC
Marie-France PONGERARD, absente excusée
Etienne LE BORGNE, absent excusé

Isabelle CORLAY a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté.

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

**• Budget commune :**

| | |
|---|---|
| - section de fonctionnement | |
| * dépenses ............... | 1 758 706,10 € |
| * recettes.................. | 2 856 674,54 € |
| Excédent.................. | 1 097 968,44 € |
| - section d'investissement | |
| * dépenses................ | 1 950 659,42 € |
| * recettes.................. | 995 578,44 € |
| Déficit....................... | 955 080,98 € |
| Excédent global de clôture ... | 142 887,46 € |

**• Budget assainissement :**

| | |
|---|---|
| - section d'exploitation | |
| * dépenses............... | 128 800,04 € |
| * recettes.................. | 376 582,15 € |
| Excédent .................. | 247 782,11 € |
| - section d'investissement | |
| * dépenses............... | 15 876,39 € |
| * recettes.................. | 82 727,59 € |
| Excédent .................. | 66 851,20 € |
| Excédent global de clôture .... | 236 548,16 € |

Après que Monsieur le Maire se soit retiré, le Conseil municipal délibère et à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve et vote les Comptes Administratifs 2012.



## TARIFS 2013

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés vote les tarifs 2013 :

| INTITULE | | | TARIFS 2013 + 2 % |
|---|---|---|---|
| GARDERIE | le quart d'heure | à compter du 01/09/13 | 0,30 € |
| CANTINE | | à compter du 01/09/13 | 3,37 € |
| PHOTOCOPIE | Particulier | | 0,30 € |
| | Association | Papier fourni | 0,06 € |
| | Association | Papier non fourni | 0,12 € |
| FOURNITURE SCOLAIRE | Forfait par classe | | 100,94 € |
| | Primaire / élève | | 56,00 € |
| | Maternelle / élève | | 83,99 € |
| | Arbre de Noël | | 11,42 € |
| SUBVENTION CLASSE DE DECOUVERTE | | | 4,82 € |
| ASSAINISSEMENT | Redevance | | 1,64 € |
| | Raccordement Nouvelle habitation | | 2 040,00 € |
| | Raccordement Ancienne habitation | | 1 020,00 € |
| DROIT DE PLACE | | | 30,47 € |
| LOCATION REMORQUE | | | 24,41 € |
| TAXE FUNERAIRE | | | 60,95 € |
| CONCESSION CIMETIERE | 30 ans | Intermédiaire | 191,21 € |
| | 50 ans | Intermédiaire | 400,36 € |
| CAVEAUX CIMETIERE | 2 places | | 656,29 € |
| | 3 places | | 778,43 € |
| | 4 places | | 836,10 € |
| COLUMBARIUM | 15 ans | | 457,13 € |
| | 30 ans | | 694,84 € |
| COLUMBARIUM AU SOL | 15 ans | | 195,03 € |
| | 30 ans | | 408,37 € |
| TAXE RAMASSAGE DE CHIEN | | | 98,74 € |
| LOCATIONS Réservées aux habitants de Merlevenez | Chèque caution | | 400,00 € |
| | Salle Xavier Grall (300 places) | Sans la cuisine | 239,01 € |
| | | Cuisine avec réservation par traiteur 1 jour | 737,50 € |
| | | Cuisine avec réservation par traiteur 2 jours | 947,16 € |
| | Salle Paul Gauguin (80 places) | La Fenaison | 137,43 € |
| | | Obsèques | 54,12 € |
| | Kermadio | | 40,22 € |
| Autres LOCATIONS | Associations extérieures à but humanitaire | | 162,36 € |

M. le Maire rappelle que les repas de la cantine peuvent être annulés la veille avant 10h pour le lendemain sauf le jeudi où ils doivent être annulés le mardi avant 10h. Hélas, trop de repas sont annulés le jour-même plus par négligence qu'en raison d'un évènement imprévu. Cette situation entraine un manque à gagner annuel de 2 000€ environ, sachant que le service restauration scolaire est déjà largement déficitaire. Le personnel d'accueil du secrétariat refusera désormais toute annulation le jour-même. Les parents ne pourront pas aller chercher le repas dû, à la cantine, pour des raisons sanitaires afin qu'il n'y ait pas rupture de la chaîne du froid.

## AFFECTATION DU RESULTAT 2011 / BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle que l'excédent de la section de fonctionnement est de : 1 097 968,44
Conformément à l'instruction comptable M 14, il propose d'affecter le résultat.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide d'affecter partiellement ce résultat pour la somme de : 955 080,98 à l'autofinancement complémentaire prévisionnel de la section d'investissement par son inscription en réserve à l'article 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés du Budget Primitif 2013.

## COMPTE DE GESTION COMMUNE 2012

L'assemblée, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par Mme JEGAT, Trésorière à Port-Louis, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



## COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2012

L'assemblée, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par Mme JEGAT, Trésorière à Port-Louis, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## ACQUISITION D'UNE PARCELLE

M. le Maire rappelle la décision de principe d'acheter une parcelle, au prix de 50€/m², route de Port-Louis pour la construction d'une nouvelle pompe de relevage, le propriétaire étant M. Philippe UHEL.
Le géomètre a établi le document d'arpentage. La superficie cédée est de : 276 m². Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'acquérir 276 m² de la parcelle cadastrée ZE 15 au prix de 50€/m², soit 1 380€ et autorise M. le Maire à signer l'acte et les pièces qui s'y rapportent avec M. Philippe UHEL. Tous les frais résultant de cette opération seront à la charge de la commune de Merlevenez.

## CONSULTATIONS

1)-Renouvellement de la pompe de relevage, route de Port-Louis
M. le Maire rappelle le projet du renouvellement de la pompe de relevage, route de Port-Louis, estimée à 114 000€.
Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide de lancer une consultation et autorise M. le Maire à retenir l'entreprise la mieux-disante.

2)-Installation d'un système de télésurveillance sur les pompes de relevage du réseau collectif d'assainissement
M. le Maire souligne l'importance d'équiper chaque pompe de relevage d'un système de télésurveillance qui permettra à l'entreprise chargée de la maintenance d'intervenir beaucoup plus rapidement en cas de dysfonctionnement. L'installation d'un système de télésurveillance est estimée à 16 400 € ht.
Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide de lancer une consultation et autorise M. le Maire à retenir l'entreprise la mieux-disante.

## RYTHMES SCOLAIRES

La réforme sur les rythmes scolaires a pour objectif de favoriser la réussite scolaire pour tous les élèves par une organisation différente de la semaine scolaire qui portera sur 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées (au lieu de 8 aujourd'hui). Des activités complémentaires, facultatives, seront proposées par les enseignants pour les activités pédagogiques et par les mairies pour les activités éducatives.

Cependant, il reste beaucoup de points à éclaircir : combien d'enfants participeront aux activités proposées ? Qui les encadrera ? Quelle sera l'incidence sur le budget communal ? Où se dérouleront-elles ?

Si les enseignants ont besoin de leurs classes pour les activités pédagogiques et préparer leurs cours, le centre de loisirs a été conçu pour accueillir 120 enfants au grand maximum et non 420 !

M. le Maire et Jean-Michel CORLAY, adjoint aux affaires scolaires, ont participé à une réunion d'information à Lorient, animée par Mme FAVEREAU, inspectrice d'académie. Ils ont reçu les enseignants et les associations des parents d'élèves des établissements publics et privés qui tous souhaitent que la mise en place de cette réforme soit reportée en septembre 2014.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, compte-tenu du souhait des équipes enseignantes et des associations de parents d'élèves et devant les nombreuses questions sans réponse à ce jour, décide de reporter à septembre 2014 la réforme sur les rythmes scolaires.

## LOTISSEMENT COMMUNAL – HONORAIRES

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés décide de confier la maîtrise d'œuvre du lotissement communal (rue Fontaine Maria) au cabinet HUIBAN-HINAULT de Lorient. M. le Maire est autorisé à signer la convention d'honoraires qui est de 14 000 € H.T.

## LOTISSEMENT MARIE LEFRANC : INTEGRATION DES ESPACES COMMNUNS

Les espaces communs du lotissement privé dénommé désormais rue Marie LEFRANC ont été réalisés conformément à la demande de la commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés autorise M. le Maire à signer l'acte de cession à titre gratuit des parcelles cadastrées ZM 640 et 641, correspondant aux espaces communs (voirie et espaces verts) pour qu'elles soient intégrées dans le domaine communal. Cette mesure sera effective lorsque l'acte notarié sera signé, les frais restent à la charge des demandeurs qui sont les colotis.

## DEMANDE DE SUBVENTION – OUVRAGES POUR LA BIBLIOTHEQUE

Pour enrichir le fonds de la bibliothèque communale qui comprend environ près de 10 000 ouvrages, Jean-Luc LE LEUCH, adjoint à la culture présente un devis établi par la société BPE-PEMF d'un montant de 6 900 € ttc. Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, sollicite M. le Président du Conseil Général l'attribution d'une subvention pour l'achat de ces ouvrages.




## DEPOTS SAUVAGES

En concertation avec les communes de la CCBBO, M. le Maire propose de fixer à 300€ par dépôt sauvage, le montant de la taxe, sur le territoire de la commune de Merlevenez. En effet, il est inadmissible de constater de temps à autres des déchets de toutes sortes jetés sur la voie publique.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés accepte cette proposition.

## TRAVAUX DE DEBROUSSAILLAGE

Sur les 3 entreprises consultées, seules 2 ont répondu pour les travaux de débroussaillage des voiries communales et chemins ruraux.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés retient la mieux-disante. Il s'agit de l'entreprise ILLIEN de Kervignac avec une offre de : 3 633,45 € ttc.

## COLLECTAGE

Un document audiovisuel sous forme de CD a déjà été réalisé à partir de collectages faits par l'équipe municipale auprès des personnes, figures de notre commune. M. le Maire propose d'aller plus loin en faisant appel à Lucien GOURONG qui fait un travail remarquable sur d'autres communes. Il sait traduire et mettre en valeur toutes les informations glanées. Jean-Luc LE LEUCH, adjoint à la culture, est chargé de ce dossier.

# Travail des Commissions

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Analyse des offres DEKRA "centrale incendie MARPA".
- Signature du marché DEKRA
- Création du poste de responsable de la MARPA
- Tableau des effectifs de la MARPA
- SSI : travaux complémentaires.
- Avenant système sécurité incendie de la MARPA
- Création d'une régie d'avances pour la MARPA
- Affaires diverses.

## COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

- Présentation du projet de la fresque "La Maison des petits fripons" ALSH
- Affaires diverses.

## COMMISSION DES FINANCES

- Compte administratif 2012 budget Commune.
- Compte administratif 2012 budget Assainissement.
- Tarifs 2013.
- Contrat d'association avec l'Ecole Privée N.D. de Joie.
- Budget primitif 2013 assainissement.
- Budget primitif 2013 annexe "lotissement communal"
- Taux des impôts communaux 2013.
- Affaires diverses.

## COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

- Rythme scolaire.
- Affaires diverses.



## COMMISSION DES IMPÔTS

- Mise à jour des évaluations des propriétés bâties et non bâties.
- Affaires diverses.

## ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

- Compte administratif 2012.
- Budget primitif 2013.
- Travaux de débroussaillage sur les chemins d'exploitation.
- Affaires diverses.




## COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – SCOLAIRE ET COMMUNICATION

- Elaboration du bulletin n° 90.
- Affaires diverses.

# Etat Civil

## Naissances



JANVIER

| | | |
|---|---|---|
| 21 | LE FLOCH Coline | 12 Luzerne |
| 28 | LAQUIA Temeo | 19 rue Pasteur |

FEVRIER

| | | |
|---|---|---|
| 02 | LE MECHEC Mathias | 5 Impasse Pasteur |
| 03 | BOUILLARD Pacôme | 12 Mané Izan |
| 08 | BENAIRE Rose | 22 Mané Izan |
| 12 | JULE Margot | 5 Cité du Budo |
| 16 | SARTORE Eléana | 17 bis rue du Pont-Lorois |
| 24 | AUREAL Joyce | 10 Luzerne |

MARS

| | | |
|---|---|---|
| 24 | FÉLIC Maëlys | 40 rue Anne De Bretagne |
| 29 | BONJOUR Tom | 27 rue Léon Fleuriot |
| 29 | JACOB Eva | 21 rue Marie Lefranc |

AVRIL

| | | |
|---|---|---|
| 05 | COLAS Raphaël | 11 rue Léonard de Vinci |
| 09 | MALATER Manon | 3 impasse Pasteur |

## Décès



JANVIER

| | | |
|---|---|---|
| 16 | ROUZO Pierre | Moulin Rhodes |
| 18 | LE NINIVEN Arsène | 2 rue de Bellevue |
| 24 | CONSTANS Adrien | 2 rue des Lauriers |
| 25 | MORANTIN Simone épouse CORLAY | 2 rue du Cerf |

AVRIL

| | | |
|---|---|---|
| 07 | NICOL Marcel | 1 rue de Bellevue |
| 11 | AUDRAN Germaine | 6 rue de la Gare |

# Communiqués Mairie

## BIBLIOTHEQUE

**HORAIRES**

**Mercredi :** 10h00 à 11h30 - 15h00 à 16h00

**Vendredi :** 16h30 à 19h00

**Samedi :** 10h30 à 12h00

Le paiement de l'abonnement annuel s'effectue en mairie.
Coût : 10€ par famille.

Pour consulter le catalogue de la Bibliothèque Municipale ou pour consulter vos prêts rendez-vous sur http://orpheemedia.c3rb.org/MERLEVENEZ/Opac_NET/

## COLLECTE DE SANG

Dates à retenir
Réservez déjà sur votre calendrier pour 2013

| | | | |
|---|---|---|---|
| **KERVIGNAC** (Pré Carré) | | | |
| | **Lundi** | 15h – 19h00 | 7 JUIN 2013 |
| | **Lundi** | 15h – 19h00 | 16 SEPTEMBRE 2013 |
| | **Lundi** | 9h – 13h00 | 15 NOVEMBRE 2013 |
| **MERLEVENEZ** (Salle Xavier Grall) | | | |
| | **Samedi** | 9h – 12h | 5 OCTOBRE 2013 |
| **NOSTANG** (Espace Les Grands Chênes) | | | |
| | **Vendredi** | 15h – 18h30 | 13 DECEMBRE 2013 |

**Donnez un peu de votre sang, peut sauver une vie.**

## ACCUEIL AU PRESBYTERE DE MERLEVENEZ

Paroisse de Merlevenez – Nostang et Ste Hélène
8 rue du Presbytère – Merlevenez
Tél. : 02.97.65.75.15.

HEURES D'OUVERTURES

| | Matin |
|---|---|
| Lundi | De 10h00 à 11h30 |
| Mardi | De 10h00 à 11h30 |
| Mercredi | De 10h00 à 11h30 |
| Jeudi | De 10h00 à 11h30 |
| Vendredi | De 10h00 à 11h30 |
| Samedi | De 10h00 à 11h30 |

## CONCOURS MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Les personnes souhaitant participer au concours des maisons et jardins fleuris sont invitées à s'inscrire au secrétariat de la mairie avant le 15 juin 2013.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations communales aura lieu le samedi 31 août 2013 à la salle Xavier Grall.

## PERMANENCES

✔ **Permanences du Maire et des Adjoints** sur rendez-vous au 02.97.65.75.08

✔ **L'assistante sociale, Mme Marie BOUCHER** tient ses permanences sur rendez-vous au 02.97.69.54.49

✔ **Permanence du Conciliateur de Justice**
Monsieur Gérard LE GARFF, conciliateur de Justice, tient une permanence tous les 3ème mardis de chaque mois à la mairie de 14H00 à 17H00 sur rendez-vous au 02.97.65.75.08. Il sera absent les mois suivants : mai, juin, août et septembre 2013.

✔ **Permanence de la Boutique du Droit.**
Un nouveau service est accessible aux habitants de Merlevenez, la Boutique de droit, qui oriente et conseille les personnes. Un juriste assure une permanence à la CCBBO le dernier mercredi du mois, de 14h à 17h. les domaines sont vastes et couvrent l'ensemble du Droit (Droit au travail ou de la retraite, litiges liés à la consommation, surendettement…). Uniquement sur rendez-vous au 02-97-65-62-90.

## RECENSEMENT DU CITOYEN




Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?
Des réponses simples pour une action simple.

### Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

### Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

### Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaitre est important.
**C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**

## EXPOSITION LE TOUR DES ARTS 2013

**L'exposition du Tour des Arts 2013 se déroulera du 27 juillet 2013 au 4 août 2013.**

Les expositions auront lieu :

- Kervignac, salle du Patronage
- Merlevenez, Chapelle de la Madeleine, le samedi 27 juillet 2013 à 11H
- Nostang, Chapelle St Bieuzy
- Plouhinec, Chapelle St Cornely
- Sainte-Hélène, Chapelle Kerdavid

## NOUVELLE ENTREPRISE

**VANETYS**

**M. REMY MAGINOT**

**CONSEIL EN FINANCEMENT IMMOBILIER**

16 rue du Clos du Vallon

56700 MERLEVENEZ

**06-98-18-63-57**

remy.maginot@vanetys.com – www.vanetys.com



# SECURITE ROUTIERE

Le mardi 26 mars 2013, la municipalité a organisé un après-midi consacré à la sécurité routière, destiné aux élèves de CM2 de nos deux écoles qui vont prendre le car à la rentrée de septembre prochain pour se rendre au collège.

Mme Annie LE MESTRIC, de l'Association Nationale pour les Transport de l'Enseignement Public (ANATEEP), a tout d'abord animé une séance interactive à la salle Paul Gauguin (vidéos, questions, réponses) montrant les bons comportements à avoir en "attendant" le bus, en "montant", en "descendant" de celui-ci, et durant les trajets.



Les élèves ont très bien participé.

Ensuite, sur le parking, un bus attendait les élèves afin de mettre en pratique ce qu'ils venaient de voir et d'entendre.

Elèves et professeurs ont apprécié cette information. A renouveler…




## ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

**Si vous résidez à Merlevenez depuis le 1er juillet 2012, vous êtes cordialement invités au pot d'accueil offert par la municipalité le vendredi 13 septembre à 18h30 salle Paul Gauguin.**

# JOURNEE PREVENTION ROUTIERE



Le 16 avril 2013, a eu lieu à la salle de sports de Bellevue, la journée “piste d’Education Routière”, encadrée par trois animateurs :
Yvon GOUZERH, gendarme réserviste
Jean-Yves COLLET, bénévole de la Prévention Routière
Yves DRIAN, délégué bénévole de la Prévention Routière

Les enfants de nos deux écoles avec 23 élèves de CM2 le matin et 30 élèves de CM2 l’après-midi ont participé à cette journée. L’animation s’est déroulée en deux parties.

La 1ère partie en salle de classe comprenait une épreuve théorique :
Situation de circulation, connaissances générales sur le vélo et équipement de sécurité à vélo et en car.

La 2ème partie, application pratique à vélo sur circuit routier du respect du code de la route (circuit routier avec panneaux routiers, feux routiers, carrefour, giratoire).



Les enfants qui auront obtenu les meilleurs résultats se retrouveront le mercredi 19 juin à Kervignac pour la finale départementale.

Yves DRIAN – Délégué PR56 et IDSR 56
Jean-Michel CORLAY, Elu référent sécurité routière.



## AU REVOIR BODÉLIO, BONJOUR SCORFF !

Après le succès des journées portes-ouvertes qui ont accueilli près de 12 000 visiteurs, le transfert des services de soins s'est terminé le 5 avril 2013 à l'hôpital du Scorff. La priorité est donnée au bien-être du patient : l'accueil, la prise en charge, les urgences et la qualité des soins. Pour les appels et les prises de rendez-vous, 3 numéros uniques sont à composer selon le motif de l'appel.

**Hôpital du Scorff : mode d'emploi**




L'hôpital a été pensé autour du bien-être du patient, de l'accueil à la qualité des soins, afin de lui permettre de bénéficier d'une prise en charge adaptée à ses besoins. Les consultations sont regroupées au rez-de-chaussée, proche de l'accueil, sur un même plateau de consultations réparti en 4 espaces. Désormais intégré au sein du plateau de consultations, le centre de prélèvements du laboratoire d'analyses médicales offre un accès pratique à tous les usagers.
Les services du site de Bodélio ont ainsi rejoint le pôle Femme-Mère-Enfant installé depuis 2007 avec ses 120 lits. Ils se partagent les 4 étages de ce nouvel espace avec 575 lits dont 80% de chambres individuelles. Les unités de soins, à taille humaine, de 27 à 29 lits sont réparties en deux couloirs avec au centre le poste de soins. A chaque étage, un agent d'accueil oriente les patients et les renseigne sur les démarches à suivre. L'hôpital est doté d'équipements de pointe avec plus de la moitié du matériel neuf. A titre d'exemple, le service de radiothérapie passe ainsi de 2 à 3 accélérateurs de particules de nouvelle génération, la cardiologie interventionnelle bénéficie d'un plateau technique neuf. 70 000 m2 en bordure du Scorff, 220 millions d'euros d'investissement, 255 en incluant les services installés en 2007, près du centre-ville de Lorient, à 2 minutes de la voie rapide, de la gare d'échanges (TER, bus) et proche du pont des Indes, l'hôpital du Scorff est d'un d'accès direct en voiture et par le réseau des transports en commun. Il propose 1300 places de stationnement.

**Les urgences à Scorff**

Depuis le 21 mars, le service des urgences est opérationnel à l'hôpital du Scorff. Il accueille les patients adultes et les enfants pour la traumatologie au rez-de-jardin, à l'arrière du bâtiment et à proximité de la principale voie d'accès qui longe le Scorff. Il bénéficie ainsi d'un accès facile vers l'extérieur et en interne de liaisons directes avec le plateau technique de l'hôpital. Une unité d'hospitalisation de 16 lits est installée au sein du service. Avec des surfaces agrandies, les urgences ont été organisées pour améliorer les conditions d'accueil et d'orientation des patients et favoriser une meilleure coordination avec les autres services. Les urgences pédiatriques restent pour leur part implantées à proximité, au sein du Pôle Femme-Mère-Enfant.

**Un nouveau centre d'appels**

Une plate-forme téléphonique a été mise en place pour simplifier les appels téléphoniques.

**3 numéros sont à retenir :**

✔ le 02 97 06 90 90 pour tous les appels,

✔ le 02 97 06 97 06 pour la prise de rendez-vous en consultations et actes externes (hors gynécologie-obstétrique)

✔ le 02 97 06 97 97 pour la prise de rendez-vous en consultations et actes externes spécifiques au service de gynécologie-obstétrique.

# POINT ACCUEIL EMPLOI INTERCOMMUNAL

**Tél. : 06 65 61 62 50**
**point-accueil-emploi@ccbbo.fr**

Permanences du Conseiller à l'emploi sur le territoire de la CCBBO

CYBER-BASE DE PLOUHINEC / CYBER-BASE DE KERVIGNAC
PLANNING D'OUVERTURE EN LIBRE ACCES

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|---|---|---|---|
| Plouhinec :<br>10h – 12h<br>Permanence du Point Accueil Emploi : Mr DOUSSINEAU Réservé aux demandeurs d'emploi | Plouhinec :<br>9h30- 12h30<br>Libre accès | Kervignac :<br>9h30-12h30<br>Libre accès | Fermé au public | Fermé au public | Plouhinec :<br>9h30-12h30<br>Libre accès |
| Pause déjeuner | | | | | |
| Plouhinec :<br>14h – 16h30<br>Libre accès<br>Kervignac :<br>14h – 16h<br>Permanence du Point Accueil Emploi | Fermé au public<br>Kervignac :<br>16h – 18h<br>Libre accès | Kervignac :<br>14h – 18h30<br>Libre accès | Fermé au public | Fermé au public<br>Plouhinec :<br>15h30-17h30<br>Libre accès<br>Kervignac :<br>16h – 18h30<br>Libre accès | FERMÉ |

Renseignements Plouhinec : Sylvie Richard : 02 97 85 82 71 // cyberbase-plouhinec@ccbbo.fr
Renseignements Kervignac : Baptiste Leroux : 02 97 65 76 56 // cyberbase-kervignac@ccbbo.fr

**Inscription auprès du conseiller au 06.65.61.62.50**

Le Point Accueil Emploi est un service d'accompagnement personnalisé destiné aux demandeurs d'emploi (ateliers CV, lettres de motivation, information sur les métiers, les formations, propositions d'offres d'emploi).

Il accompagne également les entreprises qui le souhaitent en les informant sur les différents types de contrats et aides au recrutement. Il effectue une recherche de candidats correspondant à leurs besoins.

Emploi : Le Point Accueil Emploi accompagne les demandeurs d'emploi dans leurs démarches.
Le Point Accueil Emploi est ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14h à 17 h. Les usagers peuvent utiliser ce lieu pour consulter les offres d'emploi de Pôle Emploi, des agences de travail temporaire, les calendriers de formation, de concours, mais aussi les offres de formation du pays de Lorient. Des actions thématiques sont proposées (découverte de métiers, présentation d'entreprises, actions de recrutement). Les ateliers de recherche d'emploi sont proposés pour la rédaction de CV, de lettres de motivation, la préparation d'entretien d'embauche, ainsi que la présentation des offres collectées dans les entreprises locales.

## ADIE
## Association pour le Droit à l'Initiative Economique




Créée il y a plus de 20 ans, L'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) est une association reconnue d'utilité publique qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit.

Dans le souci d'être plus proche des habitants de Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte-Hélène, l'Adie a tenu le vendredi 26 avril 2013 sa permanence au sein des locaux du Point Accueil Emploi situé Parc d'activités de Bellevue - Allée de Ti Néué - 56700 Merlevenez, dédiée aux personnes désireuses de créer ou de développer leur entreprise.

Cette permanence Adie a pu voir le jour grâce au partenariat de l'Adie et du Point accueil emploi de Merlevenez qui a pour vocation d'aider à l'insertion professionnelle et sociale les demandeurs d'emploi.
Ce partenariat découle de la volonté commune d'encouragement de la création et du développement d'entreprise pour tous.

**Contact Adie :**
**Emilie LE BIHAN – Tél. : 06 87 74 46 47 – elebihan@adie.org**
**Site Internet : www.adie.org**

## ASSOCIATION AVENIR KERVIGNAC

**"Vous avez besoin d'un coup de main, ils ont besoin d'un coup de pouce !"**

L'association AVENIR, est une association intermédiaire qui aide les demandeurs d'emploi et propose des travaux de ménage, de repassage, de jardinage, déductibles des impôts à hauteur de 50 %.
AVENIR propose également du petit bricolage, de la coupe de bois, de la manutention.

Vous pouvez faire appel à l'association pour une heure, une semaine, un mois... de manière régulière, suivant vos besoins.

Le règlement s'effectue à votre convenance y compris par des chèques emploi service universel (CESU), délivrés par les comités d'entreprises. Nous ne pouvons accepter les "CESU" délivrés par les banques.
Nous effectuons toutes les démarches administratives, les contrats de travail, les déclarations sociales, les bulletins de salaires ainsi que les factures



**ASSOCIATION AVENIR**
**2, Avenue des Plages - 56700 - KERVIGNAC**
**TEL/FAX : 02.97.65.75.32**
**Permanences à la mairie de BELZ**
**Mardi et vendredi de 9h à 12h**
**Tél. : 02.97.55.33.13**






**RETRITEX**

**Sur la commune de Merlevenez 24,7 tonnes de vêtements, chaussures… ont été collectés en 2012, ce qui représente**

**8,03 kg/habitant.**




ASSOCIATION DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DU CANTON DE PORT-LOUIS

## AIDE ET SOUTIEN AU MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE

Réseau Santé écoute et répond aux demandes des personnes âgées et de leur famille.

✔ Réseau Santé est un relais d'information pour la promotion et l'optimisation du maintien à domicile.

✔ Une infirmière se rend à votre domicile pour évaluer vos besoins en aides humaines et matérielles et vous renseigne sur les possibilités pour parfaire votre quotidien.

✔ Avec votre accord et en respectant votre libre choix, elle fait le lien entre vous et les intervenants afin de faciliter la mise en place des aides et services nécessaires à votre bien être.

✔ Une synthèse de l'évaluation à domicile est transmise à chaque intervenant concerné, dont votre médecin traitant.

✔ Vous pouvez faire appel directement à Réseau Santé pour les prestations suivantes :

► Aide aux aidants ► Animation à domicile ► Téléassistance

► Mise à disposition d'un véhicule adapté pour une personne en fauteuil roulant.

**Réseau-Santé - Tél. : 02 97 33 53 52**
**Bureaux : dans le parc de l'Hôpital - site de Riantec.**
**E-Mail : reseau-sante.port-louis@wanadoo.fr Site : www.reseau-sante-portlouis.org**

Association de Coordination Gérontologique du Canton de Port-Louis, il fonctionne avec les professionnels libéraux de santé, l'Hôpital de Port-Louis/Riantec, les CCAS des mairies et les différents services sociaux.

# Ecole Notre Dame de Joie

## CM1-CM2 : Classe de neige

C'est en Haute-Savoie, et plus précisément à Abondance, que les élèves de CM1 et de CM2 de l'école ont passé une semaine en classe de neige. Logés dans un chalet typique de la région, ils ont, au cours de cette semaine fait plein d'activités. Les activités sportives étaient nombreuses et variées : une randonnée en raquettes, de la luge et tous les jours ils ont fait du ski alpin. Quel bonheur de découvrir les joies de la glisse avec les copains !!





La découverte du patrimoine économique était également au rendez-vous avec la visite de la Maison du Val à Abondance. Au niveau culturel, les enfants ont pu visiter le cloître et l'Abbaye d'Abondance en réalisant un jeu de piste. Tous les soirs, des veillées à thème étaient proposées (conteur, jeux, découverte de la faune,....)
Cette semaine pleine de souvenirs et ces beaux paysages enneigés resteront sans aucun doute gravés dans le cœur et la mémoire de nos chers élèves !

## A 3 ans, on apprend l'anglais !

Depuis janvier, les élèves de Petite Section ont commencé les cours d'anglais avec Magali, une intervenante. Toutes les semaines, ils dansent et chantent en anglais tout en apprenant du vocabulaire et de petites phrases. Cette première initiation sera évidemment poursuivie l'année prochaine.



On apprend à dire « Hello » quand on arrive !

Quand aux élèves de Moyenne Section et Grande Section, l'anglais est déjà une habitude puisqu'ils ont des cours toutes les semaines depuis la rentrée de septembre !
Il est important que l'apprentissage des langues se fasse le plus tôt possible !

### Le Carnaval...sous le soleil !

Au moment où nous écrivons ces lignes, il pleut. Mais nous pouvons vous assurer que le vendredi 15 février, le soleil était au rendez-vous au carnaval de l'école. C'est sous un beau soleil que tous élèves de l'école ont défilé dans les rues de Merlevenez, derrière une voiture joliment décorée. Chaque enfant a pu faire admirer son beau déguisement aux passants.



A leur retour à l'école, les élèves ont chanté des chants sur le thème du Carnaval et ont dansé la farandole dans la cour de l'école pour le plus grand plaisir des spectateurs ! Après tous ces efforts, les enfants ont pu prendre un bon goûter généreusement offert par le Comité des fêtes. Les parents ont quand à eux, apprécié le café proposé par les associations de parents de l'école.




### Un Bol de riz pour être solidaire

Comme les années passées, l'opération « Bol de riz » a été reconduite et le succès de cette action a encore été au rendez-vous ! Les enfants ont payé le prix d'un repas cantine mais sont restés manger à l'école avec leurs enseignants. Le menu était simple : un bol de riz et une pomme ! Réalisée lors de la Semaine Sainte, cette action a permis de sensibiliser les enfants à la faim dans le monde et d'être solidaires. L'argent récolté a été versé à l'association « Collectif St Cado-Haïti » qui travaille en lien avec une école et un orphelinat à Haïti.
C'est avec fierté que les enfants ont remis à l'association un chèque de 483 euros !
Un grand merci aux mamans et amis de l'école qui participent à la réussite de ce repas en prêtant du matériel, faisant les courses, préparant le riz,....

## CE2-CM1-CM2 : Le congrès des jeunes chercheurs !

Depuis début mars, les élèves de cycle 3 se sont lancés dans des "défis sciences" sur le thème de l'eau.

- Trouver le plus de solutions possibles pour transvaser l'eau d'un récipient à l'autre sans le boire et sans toucher le récipient.
- Utiliser la maquette d'une maison de deux étages, remplir une baignoire située au deuxième étage sachant que l'arrivée d'eau se situe au rez de chaussée.
- A partir d'un mélange (terreau, argile, sable, gravier) rendre l'eau la plus propre possible
- Qu'est-ce qui est important pour qu'un objet flotte, est-ce sa taille, sa forme, sa masse, sa matière ... ?

Le lundi 15 avril, les élèves de l'école se sont retrouvés avec d'autres écoles pour partager sur leurs défis et débattre autour du thème flotte ou coule.
Manipuler, expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter, mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions : voilà ce qu'ont fait nos petits scientifiques en herbe !

### INFORMATION

L'école Notre Dame de Joie, en partenariat avec l'Office de la langue bretonne, a pour projet l'ouverture d'une filière bilingue français/breton pour la rentrée de septembre 2014. Il s'agirait dans un premier temps d'ouvrir une classe maternelle bilingue : les enfants concernés par ce projet sont donc ceux qui sont nés en 2012 -2011 – 2010 et 2009.
Une réunion publique d'informations a eu lieu le vendredi 17 mai à Merlevenez. Pour ceux qui n'auraient pas eu l'information et qui souhaitent avoir plus de renseignements sur le fonctionnement d'une classe bilingue, les avantages du bilinguisme, .... N'hésitez pas à contacter l'école pour recevoir une plaquette d'informations !

La fin d'année approche, nous en profitons donc pour remercier toutes les personnes, les associations de parents d'élèves, les amis de l'école qui, chacun à leur manière, s'investissent auprès de notre école pour que celle-ci soit toujours la plus agréable et la plus accueillante possible pour nos enfants.
Nous vous souhaitons, à tous, un très bel été.
Pour avoir plus d'informations sur l'école, les activités des enfants,....n'hésitez pas à consulter le site de l'école ou à retirer la plaquette de l'école disponible à l'école ou à l'accueil de la mairie.

**www.ecole-notredamedejoie-merlevenez.fr**

## CONTACT

La directrice se tient à la disposition des familles pour tous renseignements, visites, inscriptions.
(02 97 65 75 38 ou eco56.ndj.merlevenez@eco.ecbretagne.org ou par l'intermédiaire du site de l'école)
Peuvent être pré-inscrits pour la rentrée 2013, les enfants nés en 2011 et 2010. Rappel des frais de scolarité : 14 euros par mois.

# Ecole Maternelle Publique

## "JOURNEE DE FÊTE" à l'école maternelle publique

Bravant le froid, les élèves de maternelle ont fêté Carnaval en défilant dans le quartier de l'école le vendredi matin, 22 février.

L'après-midi, ils ont retrouvé les grands de l'école élémentaire pour partager les gâteaux préparés par les familles.
Cette fête clôture une période bien remplie : outre tous les apprentissages qui ont pu être effectués en classe, les enfants se sont ouverts au monde...
Le 11 janvier, toute l'école a assisté au spectacle de Galou le Berger et le 5 février, les MS et les GS sont allés faire du pain à St Niau.





D'autres sorties pédagogiques sont programmées :
Toute l'école se rendra sous le chapiteau du Cirque MEDRANO de passage à Pontivy le 19 avril pour 1H30 d'émerveillement.
Les PS iront découvrir les animaux à St Niau le 13 mai.
Enfin, toute l'école se rendra au cinéma Le Vulcain à Inzinzac Lochrist pour voir le film CAPELITO le 23 mai.

## INFORMATIONS PRATIQUES

A l'issue du CDEN du jeudi 21 février, la mesure de fermeture du demi-poste attribué à l'école maternelle en septembre 2012 a été confirmée par la DASEN.
Afin de préparer le mieux possible la prochaine rentrée (septembre 2013) avec seulement 3 classes, nous invitons tous les parents (nouveaux arrivants et parents d'enfants nés en 2010) à se faire connaître le plus tôt possible.
Merci à tous les lecteurs de faire passer l'information auprès de leurs amis, voisins, futurs voisins qui seraient potentiellement concernés.
**Téléphone de l'école : 02 97 65 76 02 ou mail : mat.merlevenez@wanadoo.fr.**
Documents nécessaires : livret de famille et carnet de santé de l'enfant concerné.

Concernant les enfants nés en 2011, malgré tous les effets d'annonce à propos de la scolarisation des 2 ans, puissamment relayés par les médias, la réalité s'avère bien différente.
En effet, entre les enfants nés en 2008, 2009 et 2010, l'effectif prévisionnel s'approche déjà de 90 pour 3 classes.
De ce fait, il nous est impossible, à ce jour, de nous engager quant à l'accueil de ces enfants de 2011 au cours de l'année scolaire 2013-2014.
Le nombre de places disponibles dépendra de l'effectif de l'école à la rentrée de septembre 2013.

Pour justifier la demande d'ouverture de poste que nous ne manquerons pas de faire auprès de la Direction des Services de l'Education Nationale, une liste d'attente va être constituée.
Elle servira aussi de référence pour attribuer les places disponibles, s'il y en a, comme cela s'est pratiqué depuis ces 4 dernières années, en fonction du mois de naissance.
Nous ne pouvons qu'encourager les parents concernés à se faire connaître.
Soyez tous assurés que l'équipe enseignante est sincèrement navrée de cette situation. Elle souhaiterait réellement pouvoir répondre aux attentes des familles.
Elle continue d'espérer que la Direction des Services de l'Education Nationale revienne sur sa décision en septembre 2013...

Marie-Jeanne Guénot
Directrice de l'école maternelle

# Ecole Elementaire Publique





**Les élèves de CP et CE1 à la découverte des contes et légendes de Bretagne ...**

Les élèves de CP et CE1 se sont rendus les jeudi 7 et vendredi 8 février au centre permanent d'initiatives pour l'environnement de la forêt de Brocéliande. Les élèves y ont découvert les contes populaires de Bretagne et les légendes Arthuriennes. Ils ont également participé à des jeux sensoriels de découverte du milieu naturel et à des activités d'éveil à l'imaginaire. Ce séjour restera inoubliable pour de nombreux élèves.





## Sports d'opposition pour les élèves de cycle 2

Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2, s'adonnent aux sports d'opposition lors de séances encadrées par un professeur diplômé d'Etat, M. Mickaël Cariou.

## Rugby pour les élèves de cycle 3

Tous les élèves de cycle 3 sont actuellement initiés aux joies du rugby avec Richard, bénévole du club Skrank de Riantec. Cette activité est très appréciée des élèves.



## Prévention routière

Mardi 26 mars, l'ADATEEP du Morbihan est intervenue auprès des élèves de CM2 des classes de CM1/CM2 et CM2 pour leur présenter une action de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires.

Les élèves de CM2 des classes de CM1/CM2 et CM2 ont également bénéficié d'une demi-journée d'intervention de la gendarmerie nationale le mardi 16 avril 2013. Au cours de cette action, les élèves ont été informés des principales règles à respecter sur la route et sensibilisés aux risques encourus. Ils ont ensuite pu mettre tous ces conseils en pratique sur la piste vélo.



## Vive le carnaval !!!

Le vendredi 22 février, les élèves des écoles maternelle et élémentaire se sont retrouvés pour partager un goûter déguisé pour fêter carnaval.

## Journée d'étude : seconde guerre mondiale.



Les élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 se sont rendus à Lorient pour une journée d'étude sur le thème de la Seconde Guerre Mondiale le lundi 8 avril 2013, encadrée par le service "Animation de l'architecture et du patrimoine" de la ville de Lorient. Ils ont été très impressionnés par la visite de l'abri de défense passive de la place Alsace-Lorraine.

D'autres projets sont également en cours :

- Spectacle de cirque "Hirisinn" pour les élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 le lundi 06 mai à Hennebont.

- Cité de la Voile Eric Tabarly à Lorient + Visite de la rade.

Les élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 se rendront à Lorient pour une journée d'étude à la Cité de la Voile le matin et visite de la rade de Lorient en bateau l'après-midi le mercredi 22 mai 2013.

Les élèves de CM1/CM2 participeront à un atelier "Doc autour du monde" et les élèves de CM2 à un atelier "Faire de la mer le plus bel endroit de la terre".

- Visite du site de Mane Vechen à Plouhinec.

Les élèves des classes de CE2 et CE2/CM1 se rendront le lundi 10 juin sur le site de Mane Vechen à Plouhinec.

**N'oubliez pas de venir vous joindre à nous lors de la kermesse qui aura lieu le samedi 22 juin.**

## Inscriptions pour l'année scolaire 2013/2014

La Directrice, Mme Laurent, se tient à la disposition des parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école élémentaire publique pour la prochaine rentrée scolaire. Merci de prendre rendez-vous au 02.97.65.67.65. ou par mail : ec.0560247p@ac-rennes.fr

L'équipe enseignante

# A.P.E.L de l'école Notre Dame de Joie
# Association de Parents de l'Ecole Libre

Ce deuxième trimestre, l'association des parents s'est encore beaucoup investie auprès de l'équipe enseignante et des enfants.

## La vente de crêpes à emporter

Carnaval ça fait aussi penser à Mardi Gras et aux crêpes alors le jour du Carnaval des enfants, les mamans avaient organisé une vente de crêpes/galettes à emporter. Pour la deuxième année consécutive, chacun a pu passer commande pour pouvoir finir la journée en dégustant de bonnes crêpes.
Le succès était au rendez-vous : il aura fallu une dizaine de mamans et deux journées de travail pour réussir à honorer les 1750 crêpes commandées ! C'est donc sous le préau des maternelles que l'atelier crêpes a été installé pour la plus grande joie des enfants qui n'attendaient qu'une seule chose....la récréation pour aller voir s'il n'y avait pas quelques crêpes en trop.....Et oui !
Une bonne odeur de crêpes dans l'école, ça donne faim !




*Les mamans aux crêpes*

## La soirée LOTO

En mars, les associations de parents et l'école ont organisé une soirée loto à la salle X. Grall. Beaucoup de joueurs se sont déplacés pour cette soirée. Les bénéfices réalisés serviront à financer une partie des sorties scolaires de l'année prochaine mais aussi à acheter du matériel pour l'école.



## L'ASSOCIATION DE LOISIRS CRÉATIFS "LES DOIGTS AGILES"



De nouvelles adhérentes sont venues étoffer nos rangs, aussi bien en peinture sur porcelaine qu'en travaux manuels.

L'atelier porcelaine du jeudi, sous la houlette de son animatrice M-A Bedin, s'est attaqué à l'étude du regard et les réalisations sont étonnantes de réalisme. En activités manuelles, après avoir revu diverses techniques de peinture à effet (laqué chinois, roulé chiffon...) et le collage de serviettes, nous abordons la broderie sur papier et la réalisation de différents objets en cartonnage.

Les rencontres en scrapbooking nous permettent d'affiner notre pratique et de nous essayer à des réalisations plus complexes, telles les pages doubles et les pages superposées.

Enfin, l'atelier cuisine poursuit sa découverte de nouvelles recettes, proposées à tour de rôle par les participantes.

Fin mai, M-A Bedin animera, à l'intention des différentes sections, un atelier de confection d'abat-jour décorés avec des algues que nous irons récolter auparavant.

**Contact :** 1, route de Port Louis le lundi (porcelaine) et le mardi (autres ateliers) de 14h à 16h
**Josiane NAVARRO - 02 97 02 15 14 - josianenavarro@hotmail.fr**

## FOYER CULTUREL DES JEUNES DE MERLEVENEZ

La section danse moderne jazz présentera son spectacle de fin d'année le 21 juin à la salle Xavier Grall. Pour Marie, le professeur de danse, c'est l'aboutissement d'un an de travail et pour les parents et amis des élèves, l'occasion de les voir évoluer sur scène.



# FCJ – SECTION JUDO




Le 9 février nous avons organisé pour la deuxième année consécutive le tournoi interclubs à la salle omnisports de Bellevue, regroupant environ 200 enfants de 4 à 12 ans des écoles de judo du Dojo du Pays de Lorient (Ploemeur, Gestel, Larmor-Plage, Foyer Laïque de Keryado, Riantec-Locmiquélic, Ste Anne d'Auray et Merlevenez). Ce fut un réel succès sportif. Encore une fois merci aux bénévoles, aussi bien arbitres que crêpières, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont aidés à installer et à remettre les tapis en place, en particulier les services techniques de Merlevenez et de Ste Hélène.

Pour les autres catégories, c'est-à-dire des minimes, cadets, adultes, les résultats sont encore d'un très bon niveau. On peut noter entre autre la 2ème place de Déborah DONNIO en moins de 57 kg et la 3ème de Manon BRECHAIRE en moins de 44 kg pour les demi-finales France cadettes.
Maïna PRIMA 3ème coupe Morbihan cadets
Sylvie ROLLAND 3ème coupe Morbihan seniors ceinture de couleur
Fanny ROLLAND 1ère coupe Morbihan juniors ceinture de couleur
Antoine LE BAIL lors de la coupe du Morbihan cadets, a marqué les 10 derniers points (ippon) qui lui manquaient pour l'obtention de sa ceinture noire.
Nous tâcherons de publier tous les résultats sur notre site.

Cette année encore c'est le club de Merlevenez qui organise la remise des trophées du DPL. Cette fois- ci, elle aura lieu fin juin à la salle polyvalente de Ste Hélène.

D'autre part, je vous informe que je quitte mes fonctions de président à la fin de la saison. Bon vent à mon successeur.

Le Président
Yann LE BAIL

# MOTOR'AIDE

Motor'AIDE organisera prochainement une grande tombola, le tirage se fera lors de la soirée "année 70/80" du 25 mai à la salle Xavier Grall.

A cette occasion un repas (entrée / plat / dessert) sera servi, 10 euros par adulte et 5 euros par enfant. L'entrée sans repas sera à 2 euros. Les réservations seront prises jusqu'au 19 mai.



**Contacts:**
**ERWANN PADELLEC: 06 50 88 20 33**
**CHRISTOPHE LE GLOHAEC: 06 24 41 22 14**
**Bientôt, notre site en ligne: www.motoraide.fr**

# OBJECTIF MUSICAL

## OBJECTIF MUSICAL FAIT SON SHOW. 1988-2013

Le 29 mars dernier, l'école de musique fêtait son 25e anniversaire lors d'un gala organisé à la salle Xavier Grall. Toutes les composantes de l'association y étaient présentes. L'école de musique avec sa cinquantaine d'élèves et la chorale "de bouche à oreilles" ont débuté et clôturé la soirée, avec une superbe intervention de l'atelier chanson "rade et chant".

En orchestres constitués pour l'occasion, tous les élèves de l'école ont pu s'exprimer à travers des duos, trios, quintets, parfois en solo aussi, sur un répertoire allant des Beatles à Mozart.
Le nombreux public a pu apprécier l'ensemble de la classe de percussions, lors d'un morceau en commun, une création de leur professeur, suivi par un ensemble d'une vingtaine de guitaristes.

Piano, synthé, guitare "individuel ou collectif", batterie, l'école de musique est en pleine vitesse de croisière. Elle donne accès à la pratique instrumentale. Les enfants à partir de 6 ans peuvent s'initier au piano. Tous les cours sont ouverts aux adultes.

**Les portes ouvertes à l'école de musique auront lieu à la rentrée,**
**les 06 et 07septembre 2013 au 3 - rue dePort-Louis.**

**Contact : Eric Lemasle 06 12 82 93 44**





Certains jeunes des classes de piano ont participé au concours régional de musique le dimanche 14 avril.
Magali Jaffrézo et Eric Lemasle, professeurs à Objectif Musical, présentaient à cette occasion une douzaine d'élèves.

**LES RÉSULTATS :**

Eléonore Buraud en 1er cycle et Sophie Le Gallo en 2e cycle se sont vues attribuer un 1er prix coupe en remportant leur catégorie, et ont été sélectionnées pour représenter la Bretagne aux finales nationales en octobre à Paris.

**LES AUTRES RÉSULTATS : CATÉGORIES POUSSIN ET DÉBUTANT**

Yuna Guyonvarho, Elodie Conqueur, Carla Barry, Astrid Chatry, un 2e prix plaquette or.
Catégories Initiation et prépa :
Enora Conqueur, Susie Le Blé, Gustave Le Ludec et Alexandre Bignon ont obtenus un 1er prix coupe ex aequo.
Margaux Haaff et Jade Mazzocato, une médaille d'or ex aequo.



*En concert à Vannes*

La chorale “de bouche à oreilles” de Merlevenez créée en 1997, et spécialisée dans la chanson française, était l'invitée des semaines de la voix de Vannes le lundi 1er Avril.
L'auditorium des Carmes du conservatoire de musique était le cadre pour ce concert organisé lors de ce festival. Le public averti a pu apprécier la prestation de notre chorale dirigée par Jean-Noël ROZE.

Le groupe compte 35 membres et désire s'agrandir et développer ainsi de nouveaux projets. Nous recrutons des voix d'hommes et de femmes aussi.

“Certains n'ont jamais chanté ou appris la musique. Ils viennent avant tout pour se faire plaisir” souligne Eric Lemasle, professeur de musique et président d'Objectif Musical. Brel, Brassens, Trenet, etc... Venez chanter avec nous !

**Contact : Corinne Courtet 06 70 59 22 00**

## DAMB DE ZAÑSAL



*Une belle ambiance*

Le 23 mars, notre Fest-Noz a remporté un vif succès avec plus de 200 entrées, ceci grâce aux groupes “Mauvaises Langes” et “Beurhan” et aussi aux bénévoles qui ont préparé cette soirée.

Les bénéfices contribueront à financer en partie la sortie annuelle pour les adhérents prévue le 15 juin dans la région de Bécherel et Dinan.

*Repos bien mérité pour les musiciens et les bénévoles*

**A tous ceux qui voudraient nous rejoindre, appelez :**
**Daniel PACCAGNINI au 02-97-02-64-80**
**ou Paulette THIEBAUDT au 02-97-02-18-80**

**Si vous voulez apprendre à confectionner des crêpes, vous pouvez vous adresser auprès d’Yvonne au 02-97-65-68-91**

# MÉMOIRES DE NOS ANCIENS

## Pauline Le Leuch, épouse Royer, née à Ploëmel le 12 juillet 1923.

Je suis arrivée à Merlevenez à l'âge de six ans. A ce moment-là, la scierie était à Pont-Coët, en face de chez Jean Le Corre. Mon père y travaillait, puis il s'est fâché avec Jean-Marie Lestrohan et s'est fait poissonnier ambulant. Je ne voulais pas passer mon certificat d'étude. On m'a acheté un vélo, pas pour jouer, comme les autres gamins, mais pour que je parcoure la campagne pour vendre le poisson. Des fois, j'allais un peu à l'usine le soir. Le père de Louis Uhel avec son associé M. Noël, l'avait démarrée avant la guerre. Les filles de l'usine, quand elles n'avaient pas de boulot, venaient danser dans le bistrot de Jeannine, où il y avait un piano. Vers seize ans, j'ai vraiment commencé à travailler à l'usine, jusqu'à sa fermeture. Avant la guerre, nous n'étions pas déclarées, sans cotiser pour notre retraite. Quand les Allemands sont arrivés, ils ont utilisé l'usine pour tuer des bêtes, car ils n'avaient plus le droit de le faire à l'abattoir de Port-Louis.

En été, nous dépassions la centaine d'employées, venues surtout de Plouhinec, Nostang, Merlevenez, Sainte-Hélène et Kervignac. Certaines venaient de Riantec. Il y avait quelques hommes, François Fureau, qui s'occupait des étuves de la chaudière au mazout, Jean Le Maguer, Jobic Jégo, le chauffeur du camion qui allait chercher les légumes ou les sardines jusqu'à Quiberon, et Léon Le Goff. C'était surtout du poisson que nous faisions. Au début, de la sardine, du thon, du maquereau, du merlu et du grondin à une époque. On a aussi fait des escargots, des champignons, des haricots. La sardine arrivait entière et nous la transformions. Fifine a passé des tonnes de sardines sur les bras. Elle s'occupait de la saumure. Et moi, j'ai passé des tonnes de haricots sur le dos, parce qu'on sortait les haricots du camion à deux personnes. Je préférais faire cela toute seule. Si tu étais avec une patachou, tu lançais d'un côté, l’autre tirait de l'autre. Je préférais les laisser porter deux sacs. Je n'en portais qu'un, mais sur mon dos. Les sacs de sel étaient en toile au début ; ça allait encore. Mais les sacs en plastique, tu ne pouvais pas crocher dedans. Je choisissais celle qui venait avec moi ; elle devait avoir la même adresse et qu'elle sache lancer le sac du même côté que moi. Sinon, tu t'esquintais. On en a sorti, des camions de sel ! Une fois, nous en avons sortis vingt-cinq tonnes, à quatre. Paul Rouzo avait mis deux gamines de seize ou dix-sept ans, Christiane, la fille de Jérôme Le Gras et Thérèse, la fille de Alice et Gabriel Guillermic. Je suis allée engueuler le patron et je lui ai dit : « Vous n'allez quand même pas laisser des gamines s'esquinter. Déjà adultes, nous avons du mal à les porter ! ». Alice Guillermic a eu pitié de sa fille et est venue la remplacer.

Une fois, nous avons fait une journée de vingt-trois heures, la veille du quinze août, qui tombait un vendredi. Il fallait faire toute la sardine ; on ne pouvait pas la laisser jusqu’au lundi. On faisait souvent plus de vingt heures, avec une demi-heure pour manger le midi, une demi-heure le soir et une pause à minuit, quand la journée durait plus longtemps. Tant qu'il y avait de la marchandise... L'usine ne s'arrêtait pas forcément la nuit. Cela dépendait des tonnages. Il fallait tout mettre en boîte dans les temps. Des fois, on ne commençait pas la journée avant l'après-midi, quand les sardines arrivaient. Il fallait étriper et continuer à étriper jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus, parfois après minuit. Le plus gros du travail se faisait l'été, à partir du mois de juin, jusqu'à novembre. L'usine fermait pour les fêtes de fin d'année. L'hiver, nous y allions quand même à cause du magasin, pour coller les cartons ou mettre les étiquettes sur les boîtes, seulement quelques heures. On a commencé à percevoir les indemnités de chômage.

Nous travaillions en équipes. Un jour, nous étions à l'étripage, le lendemain, à l'emboîtage. Des fois, la sardine du soir était cuite et nous l'emboîtions le matin. Parfois, nous attendions que d'autres sardines arrivent pour les étriper. Nous étions polyvalentes. Pour les sardines, il y avait des chaînes mécaniques. Une fois les grilles pleines, on les mettait sur le tapis. Chacune avait sa grille devant, et avec ses ciseaux, coupait les têtes des sardines. On rafraîchissait le bout qui avait saigné. Quand les sardines arrivaient au bout de la chaîne, elles étaient rincées. Nous les mettions à sécher sur des tables dehors au soleil. Des femmes étaient à les surveiller et les retourner pour qu'elles sèchent des deux côtés. Puis, les sardines étaient passées à la friture et mises en boîte une journée après.

*« Pauline continuera à nous raconter ses souvenirs dans un prochain bulletin municipal »*


FCJ - Section judo :
Tournois de judo interclubs regroupant plus de 200 enfants âgés de 4 à 12 ans.

"Les Doigts Agiles" :
Deux réalisations portant sur l'étude du regard






La Chorale "de bouche à oreilles" invitée lors des semaines de la voix à Vannes le lundi 1er avril.

## RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Maire et l'équipe municipale présenteront
**le dossier du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) en cours d'élaboration,**
**avec la participation de M. J.Fr. JACOB du cabinet G2C Environnement**

**MERCREDI 29 MAI 2013 À 20H30**
**A LA SALLE XAVIER GRALL**